



**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES PARENTS
ÉCOLE PRIMAIRE DU BON PASTEUR
9 septembre 2025 18h30**

Procès-verbal de l'assemblée générale des parents de l'École primaire du Bon-Pasteur de Cap-Santé, tenue en présentiel et possibilité d'y assister en mode virtuel, le mardi 9 septembre 2025 à 18 h 30.

Membres du personnel de l'école présents :

- Madame Annie Lachance, directrice
- Madame Katia Morasse, directrice adjointe

Parents présents :

- Mme Valérie Veillette
- Mme Jessica Thibodeau-Savard
- Mme Alexandra Larivière
- Mme Laurie-Maude Guay
- Mme Amélie Pomerleau
- Mme Sandra Paradis

Membres du personnel de l'école en mode virtuel :

- Mme Caroline Boivin
- Mme Jennifer Bourdages
- M. Rodrigue Simard

Parents présents en mode virtuel :

- M. Guillaume Leclerc
- Mme Jade Boucher
- Mme Stéphanie Naud
- M. Rivojoro Ramaroson
- Mme Julienne Brinda Ayissi Nongni

1. Ouverture et mot de bienvenue de la présidente du conseil d'établissement

Madame Veillette déclare l'assemblée générale ouverte à 18h35.

Madame Valérie Veillette, présidente, et Mme Annie Lachance, direction, souhaitent la bienvenue aux parents présents et en virtuel. Mme Veillette souligne l'importance de s'impliquer dans la vie scolaire de nos enfants et apprécie de voir des nouveaux parents lors de cet assemblée. Elle se présente et présente la directrice, madame Annie Lachance ainsi que la directrice adjointe, madame Katia Morasse.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Madame Valérie Veillette fait la lecture du projet d'ordre du jour.

Il est proposé par madame Amélie Pomerleau et appuyé par madame Sandra Paradis que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

*Résolution AGA 01 / 2025-2026
Adoptée à l'unanimité*

3. Nomination d'un secrétaire d'assemblée

Madame Valérie Veillette, appuyée par madame Jessica Thibodeau-Savard, propose madame Katia Morasse comme secrétaire de l'assemblée générale.

*Résolution AGA 02 / 2025-2026
Adoptée à l'unanimité*

4. Lecture et adoption du procès-verbal de l'assemblée générale du 3 septembre 2024

Madame Valérie Veillette présente le procès-verbal de la dernière assemblée générale annuelle. Voici les corrections apportées :

- Au point 5, le nom de Mme Alexa Hamel est corrigé pour Mme Alex-Ann Hamel.
- Au point 6, il y a l'ajout de Mme devant Mme Lépine et Mme Robitaille.
- Au point 11, la dernière phrase devrait se lire : « Mme Sophie Roy propose la formation de l'OPP. Mme Valérie Veillette et Mme Myriam Gauthier secondent ».

Madame Annie Lachance demande si des personnes étaient présentes l'an dernier. Madame Valérie Veillette propose et Madame Sandra Paradis seconde l'adoption du document présenté avec les corrections.

*Résolution AGA 03 / 2025-2026
Adoptée à l'unanimité*

5. Mot de la direction de l'école (informations générales)

Madame Annie Lachance cède la parole à madame Katia Morasse, directrice adjointe. Madame Morasse informe l'assemblée que son mandat est le même que l'an passé soit 40 % de tâche à Cap-Santé (École primaire du Bon-Pasteur) et 60 % de tâche à Neuville (École des Bourdons-et-Courval).

Madame Annie Lachance, directrice, partage des informations sur la rentrée. Mise à jour concernant les travaux dont celui du chantier de la transformation de l'ancienne de bibliothèque en deux classes. Il reste des travaux de finition à faire, mais les élèves de 6^e année ont pu être accueillis dans leurs nouvelles classes dès le premier jour de classe. Une salle collaborative fait également partie de ce nouvel espace ainsi qu'un vestiaire. La toiture (partie du toit plat) a été refaite et de la climatisation a été installé au 2^e étage.

Dès le début du mois d'août, la compagnie Eskair est venue faire l'installation du mobilier dans la Forêt pédagogique. Le tableau des commanditaires reste à installer à l'entrée de cette classe extérieure.

En 2025-2026, l'école primaire du Bon-Pasteur accueille 352 élèves répartis en 16 classes du préscolaire 4 ans à la 6^e année. Plusieurs services répondent aux besoins des élèves : psychoéducation, éducation spécialisée, 7 éducatrices en aide à la classe, orthophonie, orthopédagogie et psychologie.

L'école primaire du Bon-Pasteur débutera cette année le programme Hors-Piste afin d'aider tous nos élèves à développer leurs compétences socio-émotionnelles et à la gestion de l'anxiété. Ce programme est aussi implanté dans les 3 écoles secondaires de notre centre de services et est utilisé par nos partenaires externes (CIUSSS). Cela permet donc d'harmoniser nos pratiques et répond à un objectif fixé au projet éducatif en lien avec le bien-être.

Les activités parascolaires se poursuivront cette année. Plusieurs offres de l'an dernier seront reconduites cette année : basketball, futsal, volleyball, hockey en gymnase, chorale, guitare et en art (LézArts). Les inscriptions seront lancées bientôt ou au courant de l'année. Merci à la Ville de Cap-Santé pour le partage d'un local pour que les ateliers en art aient lieu au printemps dernier dû aux travaux. La Boutique du Royal pour l'achat de vêtements et de produits promotionnel pour nos équipes de sport aura lieu plus tôt cette année. Informations à venir dans le courant de l'automne.

6. Composition et rôles du Conseil d'établissement 2025-2026

Madame Valérie Veillette et Mme Annie Lachance présentent les rôles et mandats du conseil d'établissement. Nos membres du personnel qui y siègeront cette année sont :

- M. Rodrigue Simard, enseignant en 3^e année
- Mme Caroline Boivin, enseignante au préscolaire 5 ans
- Marie-Josée Lépine, responsable du service de garde
- Kathia Robitaille, secrétaire et membre du personnel de soutien

7. Lecture du rapport annuel 2024-2025

Madame Valérie Veillette et Mme Annie Lachance présentent « Le rapport annuel 2024-2025 du conseil d'établissement de l'école primaire du Bon Pasteur.

La présidente, madame Valérie Veillette, décrit et commente les activités du conseil d'établissement de l'année scolaire 2024-2025.

Madame Annie Lachance présente les sujets traités aux rencontres du conseil d'établissement. Elle présente également le tableau des sorties récréatives et culturelles.

Madame Annie Lachance confirme qu'une partie du budget du conseil d'établissement de 2024-2025 a été utilisé pour l'achat de certificats-cadeaux dans une librairie pour des projets d'écriture méritants en lien avec le défi d'augmenter la compétence en écriture inscrite dans le projet éducatif.

8. Élections au Conseil d'établissement 2025-2026

- a. Nomination d'un (e) président (e) d'élection ;
Madame Valérie Veillette propose Madame Annie Lachance. Madame Annie Lachance accepte d'être présidente d'élection.

- b. Procédure d'élection sur proposition et nomination des élus ;
Madame Annie Lachance explique aux parents que deux postes de deux ans, 1 poste de 1 an (en remplacement de Mme Sophie Roy) sont à combler et un poste de parent substitut pour un an.

Candidat	Proposé par	Secondé par	Accepte Oui ou Non
Mme Amélie Pomerleau se propose			Oui
Mme Alexandra Larivière se propose			Oui
Mme Valérie Veillette se propose			Oui

Le vote électronique a lieu pour les postes de deux ans. Mme Valérie Veillette et Mme Alexandra Larivière sont élues par majorité pour les postes pour 2 ans.

Mme Amélie Pomerleau est élue sur le poste de 1 an (en remplacement de Mme Sophie Roy)

- c. Nomination d'un parent-substitut (1 an) ;

Mme Stéphanie Naud (présence en virtuel) se propose comme parent substitut. Sa proposition est acceptée à l'unanimité.

9. Mot du représentant du comité de parents 2024-2025 et nomination du représentant (e) au comité de parents (Centre de services scolaire) et de son substitut

Mme Valérie Veillette explique le mandat du membre parent du CE représentant au comité de parents du CSS.

Mme Valérie Veillette propose Mme Amélie Pomerleau comme représentante du CE au comité de parents. Mme Pomerleau accepte de siéger au comité de parent.

10. Comité EHDAA

Madame Annie Lachance informe les parents du mandat du Comité consultatif de services aux élèves handicapés et aux élèves en difficulté d'apprentissage (EHDAA). Il donne entre autres son avis au centre de services scolaire de Portneuf quant au déploiement des services éducatifs complémentaires.

Les parents intéressés à siéger sur ce comité doivent avoir un enfant HDAA qui a un plan d'intervention et compléter le formulaire de candidature et l'envoyer au CSS. L'information sera envoyée par courriel.

11. Résolution pour la formation de l'organisme de participation de parents (OPP)

Madame Valérie Veillette, membre de l'OPP explique que l'organisme a pour fonction de promouvoir la collaboration des parents dans les activités de l'école, que ce soit l'organisation de moments forts lors de fêtes comme l'Halloween, Noël ou Pâques, du bénévolat lors de la photo scolaire, l'accompagnement lors des sorties, etc.

Cette année, l'OPP aimerait organiser une levée de fonds pour différents projets de l'école. Un courriel sera envoyé à tous les parents pour recruter des membres pour l'OPP ou des parents qui voudraient donner du temps bénévole à l'école sans être membre de l'OPP.

Mme Valérie Veillette propose la formation de l'OPP. Adopté à l'unanimité.

12. Période de questions

Il n'y a pas de questions de la part des parents.

13. Levée de l'assemblée

Mme Valérie Veillette, présidente du CÉ pour l'année 2024-2025, remercie les nouveaux membres pour leur implication.

Madame Valérie Veillette propose la levée de l'assemblée à 19h54.

*Résolution AGA 06 / 2025-2026
Adoptée à l'unanimité*



Katia Morasse
Secrétaire de l'assemblée générale